## Vous arrivez à Saint-Pierre-d'Albigny

### Comment s'inscrire

- J'effectue ma demande, de préférence, par mail auprès du Guichet Unique à partir du mois d'avril.
- Je joins mon dossier complet ou je le transmets en mairie avec les documents suivants :
  - Livret de famille (pages parents et enfants) ou à défaut carte d'identité des parents accompagnée d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant
  - Justificatif des vaccinations obligatoires
  - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
  - Le formulaire d'inscription complété à télécharger sur le site de la mairie, onglet « les écoles et la jeunesse » ou à récupérer en mairie
- 3 La Mairie transmet directement le certificat d'inscription
- à l'école élémentaire.

Je prends rendez-vous avec la direction de l'école

Je me présente à ce rendez-vous muni du livret de famille et du carnet de santé.

et du carnet de sante.

⚠ Un certificat de radiation sera exigé pour tout enfant venant d'un autre établissement que la maternelle ou l'élémentaire Les Frontailles.

élémentaire afin de valider l'admission.

Aucun enfant ne sera admis à l'école sans certificat d'inscription délivré par la Mairie

- Pour contacter le service scolaire et périscolaire :
   30 rue Auguste Domenget 73250 Saint-Pierre-d'Albigny
- Mail guichetunique@mairie-stpierredalbigny.fr
- Téléphone 04 80 76 00 31 / 06 74 29 64 38

### Inscription en mairie





# Admission à l'école élémentaire